



Changement de statut etudiant

Par **hichem1990**, le **19/11/2015** à **17:22**

bonjour,

je suis Tunisien titulaire d'un titre séjour étudiant qui expire en octobre 2016, je viens de décrocher un cdi dans mon domaine (ingénieur) a Paris avec un salaire plus que 1,5 le smic, la question est ce que je peux commencer travailler en cdi avec mes heurs en tant que étudiant le temps que ma demande de changement de statut progresse auprès la directe ou je doit attendre la réponse,

merci

Par **waridine**, le **12/12/2015** à **07:03**

Ma femme est algerienne fille d'un ancien combattant guerre d'Algérie et ancien immigrant.ci possible au elle demande le titre séjours